



**Soutien au développement durable de nos entreprises**

**VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERTÉ EN RÉGION !**

**Centre-du-Québec, le 29 juin 2011** – C'est réunis pour une rencontre d'orientation stratégique que les intervenants économiques de la région, à l'invitation du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), ont annoncé leur intérêt à travailler en concertation pour favoriser un développement économique durable et soutenir les entreprises dans cette voie.

En effet, le 23 juin dernier étaient réunis les représentants de plusieurs CLD, SADC, chambres de commerce, la Conférence régionale des élus, la direction régionale du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et plusieurs autres intervenants régionaux.

Le CRECQ a profité de l'occasion pour présenter les résultats de son étude qui visait à comprendre comment s'articule le concept de développement durable au sein des différents milieux d'affaires centricois. Les grandes conclusions de l'étude démontrent que le concept du développement durable (DD) est grandement méconnu ou mal interprété par le secteur économique et qu'il y a un grand manque d'accessibilité à de l'information vulgarisée et ciblée par secteur d'activité. Le DD est principalement associé à l'environnement, notamment la récupération, alors que le concept est beaucoup plus large et touche directement des enjeux liés à la gouvernance ainsi qu'à la responsabilité sociale, la saine gestion financière et l'éthique de l'organisation.

Quelques entreprises réalisent aussi que le DD passe d'abord par l'innovation et son intégration au sein de la culture d'entreprise. Malheureusement, les obstacles et les besoins sont nombreux, tant au niveau du manque d'information que du manque de temps et de soutien. Bien que les coûts ne soient pas l'obstacle principal pour la majorité, l'implantation de mesures de DD en entreprise peut nécessiter un investissement important et la rentabilité à long terme de ces actions est souvent méconnue. Il faut également compter sur la résistance au changement vécue naturellement par toute organisation et ses ressources humaines.

Il est intéressant de constater que l'intérêt des dirigeants d'entreprises pour le DD n'a pas vraiment de corrélation avec l'âge, le niveau de scolarité ou même le secteur d'activité. Ce qui fait toute la différence, c'est d'abord la sensibilisation personnelle des dirigeants dans leur vie personnelle. Les principales motivations sont donc liées à une vision du futur pour leurs enfants ou pour assurer la pérennité de l'entreprise, une préoccupation pour l'environnement et un sentiment de responsabilité qui les pousse à l'action.

Ainsi, 98 % des entreprises sondées considèrent que le DD est assez ou très important. De même, 96 % d'entre elles seraient assez ou très intéressées à recevoir un soutien dans le cadre d'un projet qui viserait à les accompagner dans l'adoption de pratiques d'affaires plus durables. Les intervenants réunis le 23 juin dernier se sont donc montrés, à très forte majorité, intéressés à

collaborer pour développer un projet régional dans cette lignée. Une prochaine rencontre aura donc lieu à l'automne prochain pour mettre sur pied une *Table régionale en développement durable* et jeter les bases de ce projet d'amélioration continue en DD au Centre-du-Québec.

Notons que la réalisation de cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation provenant du Programme de soutien aux partenariats et aux filières industrielles. L'objectif du programme est de mobiliser et canaliser l'action de partenaires pour réaliser des projets ou des activités s'inscrivant dans le prolongement et en complémentarité avec la mission du Ministère et ses axes d'intervention.

– 30 –

**Source :**

Marie-Pier Vincent  
Responsable des communications  
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec  
819 475-1048 poste 211  
[communication@crecq.qc.ca](mailto:communication@crecq.qc.ca)

**À propos du CRECQ**

Le Conseil régional du Centre-du-Québec (CRECQ) est un organisme reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Le CRECQ travaille en concertation avec plusieurs intervenants dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.